

LAÏCITÉ



Comprendre la Charte de la laïcité

Source documents : lelivresscolaire.fr

P'tit blog de Segpa



Nos idées avant de commencer...



Comprendre la Charte de la laïcité

La **Charte de la laïcité** est un document officiel publié par l'État.

Elle explique en quinze articles l'importance de la **laïcité** dans la République et à l'école, et donne des règles à respecter.

Mais ces règles sont parfois difficiles à comprendre pour les plus jeunes !



Vivre la laïcité

La laïcité est la reconnaissance de la liberté de conscience et de la liberté de culte. Montrez comment celle-ci est respectée..

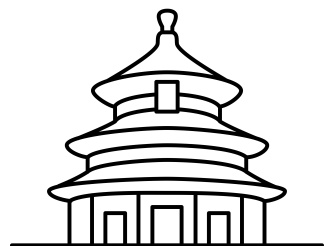
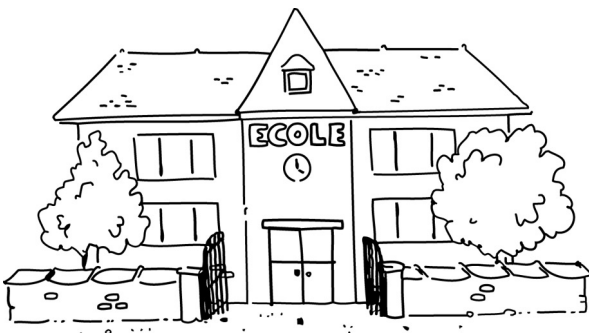
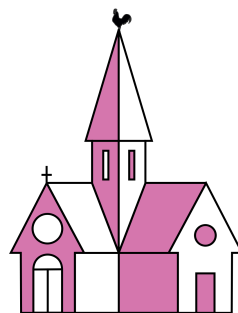
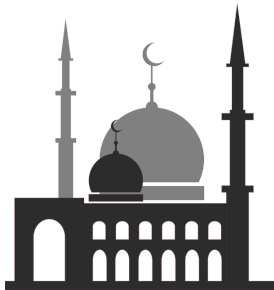
Doc. 1

Plan de la ville de Tours (Indre-et-Loire)



Analyse guidée

- 1) Relevez les bâtiments religieux.
- 2) Comment la liberté de culte est-elle assurée ?
- 3) Relevez les bâtiments publics
- 4) Relevez les lieux d'enseignement laïques.
- 5) Quel extrait de loi ce plan illustre-t-il ?



Ce que dit la loi

Comment la laïcité est-elle garantie pour tous ?

Quels textes la mettent en place ?

Doc. 2

Trois extraits de lois françaises

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789, reprise dans le préambule de la Constitution de la V^e République, 1958.

Article premier. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Églises et de l'État, 9 décembre 1905.

Article premier. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Extrait de la Constitution de la V^e République, 1958.

Analyse guidée

- 1) Présentez les extraits de loi. (sources)
- 2) Relevez les expressions définissant la laïcité.
- 3) Relevez les liens entre la laïcité, la liberté et la démocratie dans ces extraits.

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir d'stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vocabulaire

• **La Charte de la laïcité** : qui présente les de la laïcité à respecter dans certains lieux (établissements scolaires, services publics).

• **La laïcité** : principe de des et de l'
La laïcité est un qui permet de bien

• **La Charte de la laïcité** : texte qui présente les valeurs de la laïcité à respecter dans certains lieux publics (établissements scolaires, services publics).

• **La laïcité** : principe de séparation des Églises et de l'État.
La laïcité est un principe qui permet de bien vivre ensemble.

La charte de la laïcité au collège

Rédige un questionnaire à destination des élèves de 6^e pour voir s'ils ont bien compris ce qu'est la Charte de la laïcité.

